

Sommaire :

- ♦ Austérité ? Non, merci ! **P.1**
- ♦ Le personnel au côté des mal-logés **P.2**
- ♦ Tickets resto : une victoire du SDU ! **P.2**
- ♦ Aide au paiement de nos mutuelles : succès du SDU ! **P.3**
- ♦ Risques professionnels : ça bouge enfin ! **P.3**
- ♦ Protection des personnels des EDS contre les agressions **P.4**
- ♦ Dans les EDS : Des postes, pas des chiffres ! **P.4**
- ♦ Mobilisations à l'Aide Sociale à l'Enfance **P.5**
- ♦ Mineurs étrangers isolés : l'ASE réquisitionnée pour des missions de Police Nationale ! **P.5**
- ♦ Noël des enfants du personnel **P.6**
- ♦ Mondor : Maintien obtenu ! **P.6**

AUSTERITE ? NON, MERCI !

Les dirigeants des deux puissances de l'Union européenne se chamaillent sur « la règle d'or ». Mais elles s'entendent comme larrons en foire pour satisfaire aux exigences des marchés financiers ! Tous les deux mois, avec un nouveau plan d'austérité, ils nous conduisent un peu plus dans la spirale infernale de la récession. Celle qui réduit les recettes, creuse ainsi encore plus la dette et justifie donc un nouveau plan d'austérité. C'est la fuite en avant et sans fin.

L'Etat, en minorant les recettes des collectivités territoriales, tente de les contraindre à réduire leurs effectifs et de sabrer dans les dépenses utiles aux besoins des populations. Tous les fonctionnaires sont déjà atteints par la dégradation de leur pouvoir d'achat (-10% depuis 10 ans).

Qu'entend faire notre Département ? Alors que les besoins augmentent, réduire les actions en direction des populations les plus pauvres ? Il a déjà fermé le Relais Social d'Urgence. La réouverture promise du Service d'Accueil d'Urgence Mère-Enfant est comme l'Arlésienne ! Essayer d'imposer une dégradation des conditions de travail en exigeant de faire plus avec moins de personnel et moins de moyens ? C'est déjà ce que vivent bon nombre de services et qui doit cesser.

Au niveau de l'État comme au niveau du Département, d'autres choix sont possibles.

Cette crise n'est pas une fatalité. Les déficits publics ont été délibérément creusés par les cadeaux fiscaux extravagants consentis aux plus riches. Moins d'emplois et un pouvoir d'achat qui baisse, c'est moins de recettes fiscales, c'est moins de moyens pour les services publics.

Ensemble, exigeons d'autres solutions : la lutte (promise et vite oubliée) contre la spéculation et les paradis fiscaux. Une fiscalité juste, réellement progressive. Des emplois statutaires pour l'amélioration des services publics et des conditions de travail. La revalorisation des salaires !

RÉSOLUTION 2012

Ni COCA... ...NICOLAS!



**Tous nos meilleurs vœux
revendicatifs, combatifs et unitaires
pour l'année 2012 !**

Le personnel départemental au côté des SDF et des mal-logés

Combien sont-ils au juste ? Plus de 8 millions de mal-logés, plus de 100 000 sans domicile fixe, plus de 50 000 demandeurs de logement et 20 000 logements indignes dans le Val-de-Marne ?

Ils sont tous les jours dans les espaces de solidarité. Nous les croisons tous les jours dans la rue et ce sont aussi nos amis, nos proches.

L'indifférence n'est plus tolérable, les discours creux et les promesses sans suites, ça suffit !

C'est le sens de l'appel lancé par des travailleurs sociaux et des personnels administratifs départementaux avec le soutien de notre syndicat.

Le Comité d'Action Hébergement Logement 94 s'est ainsi créé pour rassembler tous les citoyens qui refusent que des enfants, des femmes et des hommes soient à la rue. Il dénonce l'Etat qui refuse d'assumer ses responsabilités et

réduit les moyens d'intervention des associations qui leur viennent en aide. Il exige la fin des expulsions et que les lois soient appliquées : loi « Droit Au Logement Opposable, loi Solidarité et Renouvellement Urbain (20% de logements sociaux dans les communes), loi de réquisition des logements inoccupés.

L'exécutif de notre Département s'est déclaré solidaire de notre action. C'est bien. Maintenant, des actes concrets, ce serait mieux !



Pour plus d'information et pour signer la pétition « mobilisation générale pour le logement » lancée par la Fondation abbé Pierre : <http://collectiflogement.hautetfort.com>

Meeting unitaire*

«Urgence contre le logement cher !»

Lundi 9 janvier 2012
de 18h30 à 22h30

THEATRE DU ROND-POINT

2 bis, av. Franklin Roosevelt à Paris

Avec :

- Jean-Baptiste Eyraud (Droit Au Logement)
- Serge Incerti-Formentini (président de la Confédération Nationale du Logement)
- Elodie Fumet (Confédération Syndicale des Familles)
- Margaux Leduc (Jeudi Noir)
- Bernadette Groison (secrétaire générale de la FSU)
- Annick Coupé (porte-parole nationale de Solidaires)
- Agnès Naton (secrétaire confédérale de la CGT chargée de l'exclusion)
- Josiane Balasko (cinéaste)
- Christophe Alévêque (comédien)
- Dan Frank (écrivain)
- Marina Vlady (comédienne)
- Agnès Bihl (chanteuse)
- Albert Jacquart (généticien)
- Mgr Gaillot
- Egalement des candidates aux élections présidentielles, et des représentantes de partis politiques...

*Attention : réservation obligatoire

Tickets resto : une victoire du SDU !



Depuis plusieurs années, notre syndicat demande la revalorisation de la valeur faciale des tickets-restaurant. A la réunion du

Comité des Œuvres Sociales du personnel (C.O.S) du 15 novembre, l'élue au personnel s'est engagée à soutenir notre revendication dans le cadre de la préparation budgétaire 2012. A suivre !

Nous avons aussi et enfin obtenu depuis le 1^{er} décembre que les personnels des cinq Espaces De Solidarité qui jusqu'à présent ne bénéficiaient

pas de ces tickets puissent en bénéficier comme les autres.

LES DOIGTS DANS LA CRISE

Une alimentation équilibrée pour les pauvres, c'est possible.



Aide au paiement de nos mutuelles : succès du SDU !

Nous le demandions depuis longtemps.

C'est fait !



Le Conseil général a voté le 24.01.2011 l'aide financière versée à tous les personnels pour aider à la souscription d'une complémentaire santé et/ ou prévoyance.

-Elle concerne aussi bien les agents stagiaires, titulaires, non-titulaires.

-Son montant varie selon la catégorie et le nombre d'enfants.

-Ceux qui sont déjà affi-

liés à une telle complémentaire et dont les cotisations sont prélevées sur leur salaire, recevront sur leur paie chaque mois un douzième de cette aide.

Pour les agents de catégorie C : de 11,67 à 16,67 euros ,

pour les B : de 6,67 à 10,42 euros ;

pour les A : de 5 à 7,60 euros.

-Ceux dont les cotisations ne sont pas prélevées sur leur salaire, recevront cette aide en un seul versement sur présentation d'un justificatif soit pour un C : de 140 à 200 euros, un B de 80 à 125 euros et pour un A de 60 à 90 euros.

Cette aide est un premier pas d'autant plus important que les cotisations des mutuelles vont continuer d'augmenter sous l'effet des mesures gouvernementales

d'austérité qui réduisent la couverture santé.

Notre syndicat a obtenu que les assistants familiaux ne soient exclues de cette mesure.

Il a demandé une revalorisation de cette aide pour l'année 2012 et son évaluation en fin d'année.



Risques professionnels : ça bouge enfin !

Depuis 2001, nos employeurs sont soumis à l'obligation d'évaluer, répertorier, hiérarchiser tous les risques pour la santé et pour la sécurité auxquels peuvent être exposés leurs personnels.

Ces risques doivent être transcrits dans un Document



Unique, au moins annuellement mis à jour et porté à la connaissance de tous.

Notre collectivité vient enfin d'engager une démarche visant à se mettre en conformité avec la loi.

Dans l'administration, 17 groupes expérimentaux ont été constitués pour commencer l'élaboration ce document auxquels participe notre syndicat.

Nous serons particulièrement vigilants à ce que tous les risques soient pris en compte, y compris les risques psycho-sociaux et que pour chacun des risques soient identifiées les mesures concrètes et précises visant à les supprimer, à les prévenir autant que faire se peut ou à défaut, à en limiter l'occurrence et les effets délétères..

PROTECTION DES PERSONNELS DES EDS CONTRE LES AGRESSIONS

Le nombre des agressions par les usagers est en progression dans les Espaces de Solidarité. Notre syndicat, très attentif à cette question, est intervenu lors de la séance du **Comité d'Hygiène et de Sécurité** du 17 novembre portant sur le **protocole en cas d'agression dans les EDS**.

Notre syndicat a identifié plusieurs causes d'agression en EDS qui peuvent être de différents ordres, multiples et conjuguées.

Certaines situations extrêmement difficiles et angoissantes génèrent d'autant plus d'agressivité que les politiques sociales sont inefficaces à les résoudre et que les travailleurs sociaux sont impuissants.

Les délais de rendez-vous pro-

posés aux usagers, compte tenu de la charge de travail, sont souvent trop longs et insupportables. Une partie des publics connaît des problèmes de maladie mentale pour lesquelles un travail devrait être mené avec les équipes de psychiatrie.

L'épuisement professionnel, peut rendre plus difficile la gestion de l'angoisse de certains usagers.

Nous refusons que les violences verbales et physiques soient étouffées et banalisées comme nous l'avons constaté dans certains EDS. Les insultes doivent être systématiquement consignées dans le registre de CHS et donner lieu à un rapport d'incident à la direction.

L'information sur le protocole doit être portée à la connaissance de chacun.

Dans chaque EDS doivent être affichées les informations sur les poursuites qui pourraient advenir en cas d'agression d'un agent départemental.

Une **formation** doit être proposée à tous les agents portant sur la prévention des agressions.

Lorsque des agents ont un motif raisonnable de penser que la situation présente un danger grave et imminent pour leur vie ou leur santé, ils doivent pouvoir exercer leur **droit de retrait**, sans crainte d'une sanction.

Ce droit au retrait doit intégrer le protocole.

Nous restons très attentifs à l'effectivité de la mise en œuvre de nos exigences.

Dans les Espaces De Solidarité : Des postes, pas des chiffres !

Les effets terribles de la crise qui frappe les val-de-marnais les plus pauvres, c'est le quotidien des personnels des EDS.

Et dans ce contexte, que leur apporte-t-on ? Une nouvelle application informatique : « web-accueil » dont le bilan était présenté au CTP du 6 décembre.

Que dit-elle ? Ce que chacun constate : le nombre des personnes reçues est très important (en moyenne sur 6 mois, 83 personnes reçues par jour et par EDS). **Ces données confortent notre exigence de créations de poste et d'une meilleure attention aux signes d'épuisement professionnel.**

Ce bilan a été pour notre syndicat l'occasion de faire clairement entendre ce qu'en pensent les premiers concernés : les agents des EDS. Ils

résistent à son utilisation parce qu'elle n'est pas perçue comme une aide à la relation avec l'utilisateur, à l'action menée avec lui, mais au contraire une contrainte supplémentaire.

Elle stocke des données sensibles, susceptibles d'être détournées à des fins de contrôle des populations et des personnels.

Nous avons exigé que le correspondant de la Commission Nationale Informatique et Liberté examine attentivement les questions liées à la confidentialité des informations sensibles.

Ce type d'outil n'apporte pas d'aide à l'écoute de la personne, de ses besoins et de l'accompagnement social adapté.

Malgré nos mises en garde, la direction a cru bon d'annoncer le projet d'avancer vers une « solution informatique globale ».

Avec les personnels des EDS, nous resterons très vigilants.



MOBILISATION des AGENTS de L'AIDE SOCIALE à L'ENFANCE

Dans notre journal syndical «Champ Libre», nous revenons régulièrement sur les difficultés conséquentes qui touchent l'ensemble des services du Conseil général concourant aux missions de protection des mineurs et de prévention, ainsi qu'aux conditions de travail des agents de ces services.

Ces services, soumis à l'obligation d'accueil, doivent faire face aux désengagements massifs de l'Etat dans ses missions de service public (PJJ, Pédopsychiatrie, Education Nationale, Santé publique, Justice...) alors que les conditions de vie imposées par le contexte social et économique participent de la déstructuration des liens sociaux et familiaux. **Les incidences de ces politiques nationales font exploser les besoins de soutien, d'aide** et d'accompagnement pour les familles et les enfants, et ont des conséquences graves dans la conduite des missions de prévention et de protection de l'enfance ou dans l'offre d'accueil pour les mineurs et les jeunes majeurs en difficulté.

Ces dégradations récurrentes qui se répercutent considérablement sur les conditions de travail des agents des services de l'Aide

sociale à l'Enfance, et l'absence de réponses adéquates et concrètes du Conseil général **ont amené le personnel à un nouveau mouvement social**, (précédemment en 2008/2009 en opposition à la fermeture par le Conseil général du Relais Social d'Urgence entraînant provisoirement celui du Service d'Accueil d'Urgence Mères-Enfants... toujours pas rouvert !). Il porte la revendication de l'ouverture de négociations et la restauration de dialogue social, exprime l'exaspération et la colère des collègues, souligne les manques de moyens, les dysfonctionnements institutionnels et les glissements de fonctions, dénonce les méthodes d'encadrement de la direction fondées sur les injonctions et la culpabilisation...

Une première journée de grève début octobre, à l'initiative de la FSU, de la CGT et d'agents de la DPEJ a rassemblé pas loin de 200 collègues sous la bannière « Protection de l'Enfance en danger au Conseil général » placée devant l'Hôtel du Département. Chacune des assemblées générales suivantes ont réuni plus de 80 agents.

Sur la base d'une lettre ouverte de l'Intersyndicale au Président

du Conseil général **une première rencontre avec l'exécutif départemental a permis** de réamorcer un dialogue avec les agents et les représentants du personnel. Elle a aussi consisté à programmer un cycle de visites et d'échanges mais en direction des seuls établissements d'accueil éducatif et de leur personnel, préliminaire à l'ouverture de discussions par thèmes dont les conclusions pourront être concrétisées par des mesures d'urgence, et des propositions budgétaires soumises à l'exécutif.



Début janvier 2012, l'Intersyndicale -FSU, CGT et CFDT- avec des collègues de la DPEJ fera un bilan de cette première période de mobilisation, et tracera les axes de la poursuite de ce mouvement social...

Mineurs étrangers isolés : l'ASE réquisitionnée pour des missions de Police Nationale !

Le parquet des mineurs de Créteil a transmis cet ordre de réquisition aux services de la DPEJ :

« **bien vouloir organiser un examen osseux d'un jeune mineur isolé...** ».

Suite à l'indignation des collègues et des organisations syndicales, **l'exécutif départemental**, par la voix de Madame Pierre, Vice-présidente, **a clairement exprimé le refus de ces ordres** de réquisition et a confirmé le soutien aux agents s'opposant à cette nouvelle

dérive des services de l'Etat.

Par contre la réponse de la DPEJ...n'en est pas une. Car si effectivement le parquet ne peut imposer aux services du département de conduire des jeunes à l'Unité de Consultation Médico-Judiciaire, pour autant **l'administration demande aux agents de l'ASE d'« inviter » le jeune** à se rendre seul au rendez-vous communiqué à l'ASE par le service de police, en lui fournissant un ticket de transport financé par la régie départementale (sic !)...« Si la mi-

norité est avérée, précise la note, le jeune est alors confié au département. »...**mais**, alors que l'examen osseux est contestable, si la minorité n'est pas avérée ? : le Département aura contribué à « remplir », un peu plus, les scandaleux Centres de Rétention Administrative !

Nous solliciterons à nouveau l'exécutif, en référence à notre éthique commune, afin qu'une clarification soit apportée à nos collègues.

Noël des enfants du personnel



Notre syndicat a réussi à Noël 2011 que soit proposée, en plus du spectacle

traditionnellement dédié aux 3 à 15 ans, une animation de qualité adaptée aux plus jeunes des enfants du personnel départemental.

Nous le demandons depuis 6 ans et avons fait plusieurs propositions.

La conteuse Delphine Noly en trois représentations, a émerveillé par son spectacle intimiste les enfants de 12 mois à 4 ans.



Nous ne doutons pas que les parents soutiendront cette heureuse innovation pour qu'elle soit reconduite à Noël prochain.

Mondor : Maintien obtenu !

La lutte contre la fermeture du service de chirurgie cardiaque de l'hôpital Mondor a payé.

Les organisations syndicales du Val-de-Marne du secteur public dont la FSU, les élus locaux, les patients, la population ont compris que la fermeture voulue par le gouvernement aurait constitué une régression du service public hospitalier. La pétition que

nous avons activement soutenue a été signée par 100 000 val-de-marnais. Nos différentes manifestations ont porté.



Cette victoire nous encourage

à poursuivre et amplifier la lutte pour la défense de notre système de santé et plus généralement des services publics.

Nous devons cependant rester vigilants puisque le gouvernement annonce pour septembre 2012 un plan de restructuration de toute la cardiologie régionale.



Vous avez un problème...

- de statut
- de carrière
- de notation

Vous souhaitez obtenir un renseignement...

- pour une promotion
- pour un changement de poste, de service...
- pour une mutation...

Contactez-nous : Syndicat Démocratique Unitaire

Mail : Sdu@cg94.fr Tél : 01 43 99 86 04

Syndicat Démocratique Unitaire SDU 94/FSU du Conseil général :

(coupon à découper et à adresser sous enveloppe à SDU94/FSU-La Pyramide-80 av du Gal de Gaulle 94000 Créteil)

NOM..... Prénom.....

Service..... Direction ou Pôle.....

Téléphone..... @mail.....

Adresse du travail

..... Ville..... Code Postal.....